AR Prefecture
043-200073401-20250326-2025007-DE
Reçu le 08/04/2025

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2025. 007**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 13/03/2025

Membres en exercice : 43 présents : 31 Votants : 35 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 35

SÉANCE du 26 Mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 mars à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude , Sagueton Stéphane, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Brun Philippe, Ribes Michel, Gentes Laurent, Allemand Olivier, Sabatier jean-Pierre, Delabre Philippe, Defay André, Cabanes François, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Mourlevat Marie Agnès, Sivet Martine, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond, Miramand Chistine

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Behar Daniel à André Ferret, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Roche Patrick à Arcis Michel

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Aide LEADER à l'entreprise VULCAR

La SARL VULCAR a été créée en 1995 par Jean-Pierre MASSON sur la commune de Saint-Julien-Chapteuil. Cette entreprise a deux activités principales. Elle commercialise et installe des poêles à bois au niveau local, principalement vers une clientèle de particuliers. Un magasin de vente installé à proximité du centre-bourg de Saint-Julien-Chapteuil permet de présenter l'ensemble de la gamme commercialisée par l'entreprise. La SARL VULCAR est également spécialisée dans la fabrication de cheminées et poêles à bois, principalement en pierres. Cette activité connait un rayon d'action national et le savoir-faire de l'entreprise est reconnu partout en France. L'entreprise s'adresse ici à une clientèle de professionnels. Dans le cadre de cette fabrication, la SARL VULCAR est conduite à façonner de la pierre brute. La taille et le polissage de la pierre est une activité qui génère beaucoup de poussière et actuellement le parc machine de l'entreprise est vieillissant. Dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des salariés mais aussi d'augmenter la productivité de l'entreprise, la SARL VULCAR projette l'acquisition d'un centre d'usinage 4 axes qui permettra de polir et découper la pierre avec plus de confort (moins de poussière) et une productivité meilleure. Cet investissement apportera de la valeur ajoutée pour l'entreprise en valorisant une ressource locale qu'est la pierre. L'idée est que l'entreprise puisse répondre à de nouveaux marchés et évite d'avoir recours à la sous-traitance sur du façonnage particulier, et ainsi de gagner en rentabilité et par conséquent d'augmenter son chiffre d'affaires. Ce développement permettra aussi d'envisager sereinement l'avenir de l'entreprise, prochainement reprise par le fils du dirigeant. Ce projet permettra donc à l'entreprise de mieux valoriser son savoir-faire en investissant dans l'innovation

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20250326-2025007-DE
Reçu le 08/04/2025

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

pour être plus compétitive et donc de de surcroît de valoriser la ressource locale issue de notre territoire.

Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	**Description**		**Montant HT**
	Centre d'usinage		165 777.00 €
	TOTAL		**165 777.00 €**
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		***165 777.00 €***
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	**Financeur**	**Montant**	**Etat d'avancement**
	LEADER Haute-Loire	**32 000.00 €**	**Subvention sollicitée**
	CC MLM (Aide LEADER)	8 000.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	**40 000.00 €**	**24 %**
	Autofinancement	125 777.00 €	76 %
	TOTAL Financement	**165 777.00 €**	**100 %**

Après discussion et à l'unanimité le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention d'un montant de 8000 €.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme